**Examen psychologique des personnes en situation de handicap intellectuel :**

Le diagnostic de la déficience mentale se base essentiellement sur l’évaluation de l’intelligence, et les instruments les plus utilisés dans ce but sont épreuves dérivées du test de Binet et Simon, surtout celles de David Wechsler. Comme tous les tests psychométriques ces batteries sont basées sur des considérations statistiques : elles situent la performance de l’enfant par rapport à une population d’étalonnage. Cette méthode nécessite l’étalonnage des tests, leur administration à un groupe représentatif des enfants au préalable et qui sont d’un niveau de développement déterminé. Le groupe de cet étalonnage doit être représentatif de la population considérée. Grace à l’étalonnage on peut situer l’enfant examiné dans son groupe d’âge, et prédire assez exactement son adaptation scolaire et sociale. (Petot, 2010).

Dans le DSM 5 (2013), le terme de retard mental du DSM-IV est remplacé par celui de handicap intellectuel ou trouble du développement intellectuel. Il est défini comme un trouble débutant pendant la période de développement, fait de déficits tant intellectuels qu’adaptatifs, dans les domaines conceptuels, sociaux et pratiques. Les trois critères suivants doivent être présents :

* Déficit des fonctions intellectuelles comme le raisonnement, la résolution de problèmes, la planification, l’abstraction, le jugement, l’apprentissage scolaire et l’apprentissage par l’expérience confirmés par l’évaluation clinique et les tests d’intelligence.
* Déficit des fonctions adaptatives qui se traduit par un échec dans l’accession aux normes habituelles de développement socioculturelle permettant l’autonomie et la responsabilité sociale. Sans assistance au long cours, les déficits adaptatifs limitent le fonctionnement dans un ou plusieurs champs d’activité de la vie quotidienne comme la communication, la participation sociale, l’indépendance, dans des environnements variés tels que la maison, l’école, le travail, la collectivité ;
* Début du déficit intellectuel et adaptatif pendant la période du développement.

La sévérité du handicap intellectuel doit être spécifié : légère, moyenne, grave ou profonde. (DSM-5, 2013).

L’évaluation psychologique :

L’évaluation psychologique contient l’évaluation du fonctionnement intellectuel et adaptatif, puisque le diagnostic de handicap intellectuel implique l’existence d’un déficit dans ces deux domaines. Cette évaluation est complétée par une évaluation du fonctionnement psycho-émotionnel.

Le fonctionnement intellectuel :

Les échelles de Wechsler sont l’outil de référence pour l’évaluation du fonctionnement intellectuel :

Pour les enfants âgés de 2 ans et demi à 7 ans et 7 mois on utilise la WPPSI-4 (wechsler, 2014) ;

Pour les enfants âgés de 6 ans à 16 ans 11 mois on utilise la WISC-4 (Wechsler, 2005) ;

Pour les adolescents de 17 ans et les adultes on utilise la WAIS-4 (2011). Dans ces échelles les personnes atteint de handicap intellectuel ont un quotient intellectuel inférieur à 70, c’est-à-dire un QI qui se situe à plus de deux écarts-types en dessous de la moyenne. La méthode de calcul du QI reposant sur l’utilisation de la loi normale où la population est distribuée selon une courbe de Gauss, de moyenne 100 et d’écart-type 15 pour chaque tranche d’âge. Cela étant, on peut évaluer le niveau intellectuel dès l’âge de 2 ans et demi pour mesurer les compétences de l’enfant relativement à ses pairs de façon fiable et sensible. Cependant, le QI évolue et ne devient stable qu’à l’âge de 6-7 ans. Cela étant, le diagnostic de handicap intellectuel est généralement fait à partir de 6 ans, sauf dans les cas de déficiences sévères ou profondes, où il peut être porté précocement. Après l’objectivation du handicap mental à l’aide de l’échelle de Wechsler qui est spécifique à son âge de chronologique du sujet, on transforme les scores bruts obtenus à chaque épreuve en âge de développement équivalent, pour permettre une estimation affinée du raisonnement de l’enfant. Par exemple quand un enfant obtient des âges de développement inférieurs à 6 ans 2 mois à l’ensemble des épreuves de la WISC-4, on peut lui faire passer les épreuves de la WPPSI-4 même s’il est âgé de 7 ans 7 mois et convertir les scores bruts en âge de développement. (Miljkovitch et al.2004).

**Le fonctionnement socio-adaptatif :**

Pour évaluer ce fonctionnement le psychologue peut utiliser l’Echelle d’Evaluation du Comportement Socio-Adaptatif de Vineland II adaptée aux sujets âgés de 1 à 90 ans. Elle peut être utilisée comme une forme d’entretien semi-directif ou de questionnaire à un répondant très au fait du comportement habituel du sujet dont le comportement adaptatif est évalué, comme un parent ou un éducateur. Les deux formes donnent des descriptions plus approfondies du fonctionnement du sujet et une évaluation sensible dans les domaines de la communication (réceptive, expressive, écrite), de la vie de tous les jours (personnelle, domestique, communautaire), de la socialisation (relations interpersonnelles, jeux et temps libre, adaptation) et de la motricité (motricité globale, motricité fine). (miljkovitch et al.2004 ).

**L’évaluation psycho-émotionnelle :**

Lors des séances de l’examen le psychologue peut par le biais de l’observation clinique du comportement de l’enfant avoir des indications sur ses capacités d’interaction sociale (ex : évitement du regard), de régulation émotionnelles, son impulsivité ou le type de son attachement. Ces indication peuvent être complétés par la passation du questionnaire Children Behaviour Checklist . Questionnaire ayant deux versions une pour les parents et l’autre pour les enseignants permettant de comparer les données recueillies sur le comportement de l’enfant en milieu scolaire et familiale et permettant de faire ressortir une évaluation de différents troubles socio-émotionnels et comportementaux. Cet outil bien que ne permettant pas de poser un diagnostic il permet de compléter l’information collectée lors de l’entretien et de dépister certains troubles et suivre son évolution. (miljkovitch et al.2004).